

MOTION DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION CONCERNANT LA DHG ET LE « CHOC DES SAVOIRS »

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation au conseil d'administration du collège Arbogast dénoncent l'insuffisance des moyens octroyés à l'établissement dans le cadre de la DHG et la mise en place du "choc des savoirs". Cette réforme que l'on nous oblige à mettre en place (en l'absence de textes réglementaires) et qui fait l'objet d'un large rejet au sein de la communauté éducative instaure une école du tri scolaire et social. Plutôt que d'alléger les effectifs par classes, dès l'école maternelle, afin de permettre aux enseignants de traiter l'hétérogénéité de leur classe dans le cadre d'une pédagogie diversifiée, le ministère nous oblige à mettre en place des groupes de niveaux quand bien même la recherche démontre les effets catastrophiques de tels choix pédagogiques. L'éclatement du groupe classe dès la Sixième participerait à casser le collectif de travail et produirait sur de très jeunes enfants les effets délétères que l'on observe déjà au lycée. Et quid du rôle de professeur principal pour les collègues de mathématiques et de français ? Comment pourraient-ils exercer correctement cette mission alors qu'ils ne connaissent pas tous les élèves de leur classe ?

Le choc des savoirs se double par ailleurs d'un choc d'austérité. Notre collège perd en effet une division lors de la prochaine rentrée (nous passons de six classes de quatrième cette année à cinq classes de troisième l'année prochaine) la DSDEN minorant fortement les effectifs prévisionnels afin de pouvoir justifier la fermeture d'une classe, ce qui se traduira par des effectifs pléthoriques pour ce niveau. Les horaires pour la classe de sixième passent de 26 heures à 25 heures. Notre collège perd également la dotation spécifique de 12 heures dont il disposait qui permettait de financer l'option bilangue (allemand/anglais) en classe de sixième (gage de mixité scolaire pour un établissement comme le nôtre qui pâtit de stratégies d'évitement scolaire). Quant à la dotation complémentaire de 17 heures octroyée au collège pour financer les groupes de niveaux, elle est insuffisante et nous sommes donc contraints d'utiliser 18 heures de la marge d'autonomie de l'établissement au détriment des sciences et de la technologie (qui perdent des heures en demi-groupes qui leur permettaient de manipuler) et des langues vivantes (effectifs particulièrement lourds peu propices à la pratique de l'oral).

Pour les représentants des enseignants, le compte n'y est pas ! C'est pourquoi nous demandons la création d'une division supplémentaire en troisième, et des dotations complémentaires pour pouvoir financer l'option bilangue en sixième et les groupes de niveaux sans avoir à puiser dans la marge d'autonomie ce qui nécessite d'abonder la DHG de 59 heures.